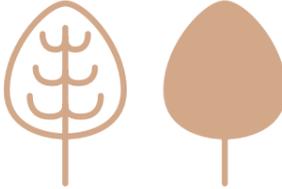




 **2**
PARKINGS VÉLOS

Une circulation apaisée pour tous

- Un plateau sera créé sur le quai afin de permettre un accès sécurisé aux rives de Saône.
- Le centre-ville sera désormais en zone 30.
- 2 parkings vélos seront aménagés avec bornes de recharge.
- 3 zones de livraison seront réservées.
- La rue Gambetta sera en sens unique depuis la place de la Liberté jusqu'à la rue Jules-Ferry.
- La circulation des vélos sera facilitée dans les deux sens sur la rue Gambetta.
- Les trottoirs seront élargis et sécurisés afin de faciliter le cheminement piéton.
- Une trentaine de places de stationnement seront conservées entre la rue Pierre-Carbon et l'avenue Simon-Rousseau.


≈ **25** ARBRES

TROTTOIRS AMÉNAGÉS



**MON CENTRE-VILLE
DEMAIN :
RÉNOVÉ POUR PLUS
DE CONFORT
ET DE CONVIVIALITÉ**



La place de la Liberté deviendra un espace de vie partagé où chacun pourra profiter du temps et circuler plus facilement à pied, en vélo ou en voiture. Le centre-ville redeviendra un lieu de flânerie plus accessible aux commerces.



**CENTRE-VILLE
EN ZONE 30**

**La nouvelle place de la Liberté,
un lieu de détente et de rencontres**

- Environ 25 arbres et 5 îles végétales seront plantés.
- Des espaces seront laissés libres pour des expositions de commerçants, des terrasses, des stands associatifs, des événements.
- Un éclairage refait à neuf, créatif et plus économe en énergie sera installé.
- Des bancs et des espaces ombragés propices à la détente et à la conversation seront aménagés.

? LE SAVIEZ-VOUS

La marche, c'est bon pour ma santé!

Tension artérielle, cholestérol, densité osseuse... Pour notre santé, il est recommandé de faire 10 000 pas par jour. Sans même nous en rendre compte, nous en faisons en moyenne 7 000. En allant à pied dans le centre-ville, c'est encore plus facile!

1 BALADE DE 30 MIN EN VILLE = **75** KCAL DÉPENSÉES



DANS LES PARKINGS, MA VOITURE TROUVE SA PLACE :

- 446 places à 7 minutes à pied du centre.
- 408 places à moins de 5 minutes du centre.
- Taux moyen de places libres le samedi matin : 21%, soit 57 places libres en moyenne dont 35 à moins de 5 min.

TARIFS STATIONNEMENT

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

●●●● ZONE DE COURTE DURÉE :

- 45 premières minutes gratuites¹.
- 2h15 maximum par ½ journée.
- Tarifs indicatifs :
1h15 : 2€ 2h00 : 6,50€.
- Vignette "résident" interdite.
- Paiement par carte bleue.

●●●●● ZONE RÉSIDENTS ET MOYENNE DURÉE :

- 1h15 gratuites¹ par demi-journée puis les 15 minutes suivantes 0.20€ puis les ¼ d'heures suivants : 0.50€.
- Vignette "résident" autorisée
3h15 heures maximum par ½ journée.

1. Sous réserve d'effectuer la procédure indiquée sur le volet "horodateur"

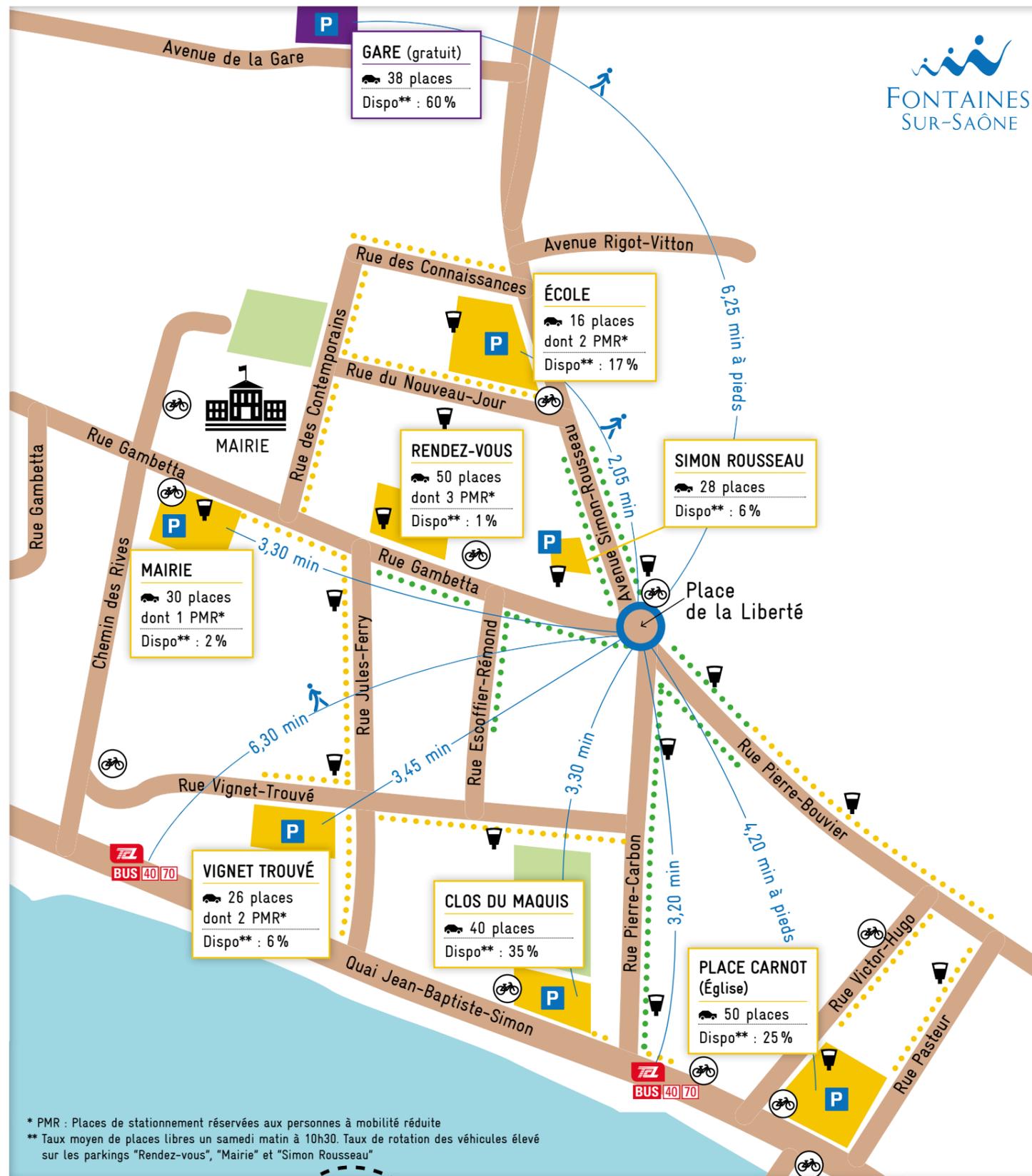
- HORODATEUR
- PARKING VÉLO
- PARKING



- Durant la période de travaux, stationnement difficile rue Pierre-Carbon et le début de la rue Gambetta (en partant de la place).
- A la fin du chantier, la rue Gambetta sera en sens unique. Les vélos seront autorisés.

Pour connaître les conditions de circulation pendant le chantier :

- page Facebook de la ville
- www.fontaines-sur-saone.fr
- abonnez-vous à la newsletter



MES ACHATS, C'EST PRÈS DE CHEZ MOI!



Confortable, apaisé, accessible, un nouveau centre-ville se prépare. En attendant, je garde les bonnes habitudes : j'achète chez mes commerçants.

Une trentaine de commerces sont ouverts pour toutes les envies : boulangerie, boucherie, chasseur, habillement, librairie, décoration, journaux, tabac, épicerie... Certains d'entre eux sont ouverts le dimanche matin pour tous vos besoins alimentaires ou autres! De nombreux services sont aussi à votre disposition : médecin, assurance, banque... Tous les mercredis matin, le marché se tient sur la place Carnot, située devant l'église, avec tous les produits du quotidien : viandes, fromages, légumes et fruits...

Le samedi matin, profitez des temps de convivialité organisés par les commerçants. Pour connaître les dates des animations :
→ Facebook "Commerces Fontainois"

MA VILLE SOUTIEN AUSSI MES COMMERÇANTS!

Depuis 2015, un plan d'actions a été mis en place pour préserver et dynamiser nos commerces de proximité. À titre d'exemple, la Ville met à disposition chaque année 50 000 € pour aider à l'installation ou la rénovation de commerces. Elle verse aussi une subvention de 5 000 € à l'association des commerçants, partenaire de la ville et du projet urbain.

